

Note de recherche
Le Baromètre de la confiance politique / Vague 12 bis

Juin 2021

PARTICIPATION AUX RÉGIONALES, ADHÉSION VACCINALE : MÊME ORIENTATION

Jérôme Jaffré

Directeur du CECOP

Chercheur associé au CEVIPOF

cecop.sondages@wanadoo.fr

On le sait, la participation aux élections recule assez sensiblement depuis une vingtaine d'années. Seule l'élection présidentielle fait exception tout au moins jusqu'à présent. Cette année les élections régionales et départementales ont toute chance de confirmer ce recul. Déjà, lors de la précédente élection des conseils régionaux en 2015, où le scrutin intervenait peu après les terribles attentats du mois de novembre, la participation au premier tour n'avait concerné qu'un électeur sur deux (49,9 % exactement). En 2021, la crise de la Covid-19 reste fortement présente dans les inquiétudes des Français et le débat public. Et le déconfinement ne s'achèvera que le 30 juin, soit après les deux tours des scrutins. Au surplus, faute de pouvoir tenir de véritables réunions publiques, la campagne électorale se fait très discrète alors qu'elle constitue un élément essentiel de la mobilisation des électeurs.

Dans ces conditions, le premier tour devrait être marqué par une faible participation. La vague 12 bis du baromètre de la confiance politique réalisée du 3 au 11 mai 2021 auprès d'un échantillon national de 1 832 personnes en permet une évaluation à encore plusieurs semaines du scrutin. Pour ce faire, nous avons établi un indice de participation au premier tour des élections régionales sur la base des interviewés ayant donné les notes 9 ou 10 à leur intention de participer au scrutin (sur une échelle allant de 0 à 10) en leur adjoignant ceux des interviewés ayant une note plus basse mais manifestant un intérêt élevé pour le scrutin (notes 9 et 10 sur une autre échelle portant sur l'intérêt allant elle aussi de 0 à 10). Dans cette définition, l'indice de

participation s'élève à 40 % des électeurs inscrits. Ce pourcentage est susceptible d'évoluer d'ici le scrutin mais il permet d'ores et déjà, au moins en termes de structure, de tracer les contours sociologiques, politiques et idéologiques du corps électoral qui devrait se rendre aux urnes.

De grandes différences selon les caractéristiques sociologiques

À ce scrutin régional, la participation électorale devrait dessiner de grandes différences selon les caractéristiques sociologiques des interviewés. L'indice de participation au premier tour croît fortement avec l'âge : 22 % seulement parmi les 18-24 ans, 26 % pour les 25-34 ans, 31 % chez les 35-49 ans, 43 % chez les 50-64 ans et il culmine à 60 % parmi les personnes âgées d'au moins 65 ans. Il varie fortement aussi selon le niveau de revenus fixant ainsi les traits d'une France électorale âgée et aisée. L'indice de participation est à seulement 27 % parmi les revenus faibles (moins de 1 400 euros par mois pour le foyer), 36 % de 1 400 à 2 000 euros, 38 % de 2 000 à 3 000 euros et enfin 48 % de 3 000 à 4 500 euros et jusqu'à 54 % au-delà de 4 500 euros. Ce sont là des différences importantes fréquemment observées dans les élections intermédiaires. Il s'y ajoute ici un écart plus élevé qu'à l'accoutumée selon le genre : l'indice de participation est à 49 % chez les hommes contre seulement 31 % chez les femmes. Au-delà des données sociologiques, l'autre dimension de la participation électorale réside assez naturellement dans le degré de politisation des interviewés. La variation est massive selon l'intérêt pour la politique. L'indice de participation est à 17 % chez ceux qui déclarent « ne pas s'y intéresser du tout », il est de 28 % chez ceux qui s'y intéressent « peu », monte à 53 % parmi ceux qui s'y intéressent « assez » et atteint 71 % parmi ceux qui s'y intéressent « beaucoup ». Les personnes à revenu faible ou modeste (moins de 2 000 euros par mois pour le foyer) mais s'intéressant « beaucoup » à la politique ont un indice de participation de 67 %, pratiquement égal aux personnes à revenu élevé (plus de 4 500 euros) et s'intéressant elles aussi « beaucoup » à la politique : l'indice de participation dans ce sous-groupe est à 70 %. Pour la participation aux élections, entre la sociologie et la politique, c'est la politique qui prime.

Cependant dans la participation électorale du scrutin régional de 2021 qui s'annonce faible, l'intention de se rendre aux urnes renvoie aussi à un véritable système de valeurs que montre le *tableau 1*. Il associe une ouverture aux autres, un soutien aux institutions, une acceptation du jeu démocratique et aussi de la délégation faite aux élus et aux autorités publiques pour gérer les affaires de la Cité.

Tableau 1 : L'indice de participation électorale est d'autant plus élevé que l'on adhère à un système de valeurs fondé sur la confiance

	Réponse négative ++	Réponse négative +	Réponse positive +	Réponse positive ++
Déclare faire confiance à ses voisins	28 %	35 %	40 %	52 %
Déclare faire confiance à l'école	33 %	39 %	40 %	55 %
Déclare faire confiance au Conseil régional	31 %	35 %	46 %	57 %
Préfère un système politique démocratique avec un Parlement élu	19 %	20 %	36 %	56 %
Ne voudrait pas être représenté par un citoyen ordinaire de préférence à un politicien professionnel	42 %	39 %	52 %	54 %
A confiance dans le contrôle des aliments par les autorités publiques	36 %	37 %	43 %	54 %
Satisfait ou non de l'action d'Emmanuel Macron (échelle de 0 à 10)	51 % (note 0)	38 % (1 à 3)	32 % (4 à 6)	52 % (7 à 10)

NB. Le tableau se lit ainsi : Parmi ceux qui ne font pas du tout confiance à leurs voisins, l'indice de participation aux élections régionales est de 28 %, parmi ceux qui ne leur font plutôt pas confiance, il est de 35 %. Il passe à 40 % parmi ceux qui leur font plutôt confiance et enfin il atteint 52 % parmi ceux qui leur font tout à fait confiance.

Le Baromètre de la confiance politique du CEVIPOF mérite pleinement son nom. C'est en effet la confiance qui dans un scrutin de faible participation constitue le vecteur de la mobilisation électorale. La politique a cependant aussi ses droits. Les adversaires d'Emmanuel Macron (ceux qui lui donnent 0 sur une échelle de satisfaction à son égard allant de 0 à 10) comme ceux qui le soutiennent (avec une note comprise entre 7 et 10) se mobilisent à plus de 50 %, alors que ceux qui se situent dans les notes intermédiaires proches du milieu (de 4 à 6) sont à peine plus de 30 % à le faire. Mais pour le reste, plus on est intégré au système social, institutionnel et politique, plus on se déclare futur votant au premier tour des élections régionales. La confiance que l'on accorde à ses voisins est un indicateur presque aussi utile pour l'apprécier que la confiance dans un système politique démocratique avec un Parlement élu qui contrôle le gouvernement.

Le lien entre participation électorale et adhésion vaccinale

La partie de la France bien intégrée votera donc davantage aux élections régionales que le reste du pays. C'est aussi cette France bien intégrée qui adhère le plus volontiers à la politique vaccinale mise en place contre la Covid-19. Pour ce faire, nous avons constitué un groupe d'attitude positive à l'égard du vaccin – ceux qui déclarent qu'ils se feront « certainement » vacciner ou qui l'ont déjà été. Il s'agit donc ici d'une adhésion forte à la politique vaccinale. L'autre groupe renvoie à des attitudes hostiles, distantes ou hésitantes : ceux qui ne se feraient pas vacciner, hésitent à le faire ou ne le feraient que « probablement ». Au total, 51 % des interviewés âgés de 18 ans ou plus ont une attitude vraiment positive à l'égard du vaccin, 47 % une attitude hostile, distante ou réticente, et 2 % ne peuvent être classés. En croisant nos données, nous avons calculé le taux de participation aux élections régionales en fonction de l'adhésion à la politique vaccinale :

Tableau 2 : L'indice de participation aux élections régionales en fonction de l'adhésion à la politique vaccinale

	Ensemble des interviewés	Interviewés de moins de 55 ans	Interviewés de 55 ans et plus
Attitude positive à l'égard du vaccin (se fera certainement vacciner ou l'est déjà)	53 %	44 %	61 %
Attitude distante ou réticente (Ne se fera pas vacciner, est hésitant ou ne le fera que « probablement »)	27 %	24 %	42 %
Dans le détail			
Est déjà vacciné	58 %	42 %	64 %
Se fera certainement vacciner	47 %	45 %	53 %
Ne le fera que probablement	26 %	23 %	-
Est hésitant	23 %	23 %	-
Ne le fera probablement pas	28 %	25 %	-
Ne le fera certainement pas	32 %	26 %	-

NB. Le tableau se lit ainsi : Parmi ceux qui ont une attitude positive à l'égard du vaccin, l'indice de participation aux élections régionales s'établit à 53 %. Parmi ceux qui ont une attitude distante ou réticente à l'égard du vaccin, il n'est que de 27 %.

On objectera avec raison que le calcul global est quelque peu faussé dans la mesure où si chacun est libre d'aller voter ou non, chacun n'était pas libre, à la date de l'enquête, de pouvoir être vacciné puisque les pouvoirs publics avaient fixé un ordre de priorité reposant principalement sur l'âge. Le biais serait d'autant plus grave que l'on sait que la participation électorale croît

précisément avec cette variable. Pour pallier un tel vice de calcul, nous avons distingué les réponses des interviewés de 55 ans ou plus – donc bien davantage susceptibles d’avoir été vaccinés – et les réponses des moins de 55 ans. On constate à la lecture du *tableau 2* que la différence de l’indice de participation aux élections régionales est du même ordre – environ vingt points – entre les deux groupes d’âge selon que l’on a une attitude positive à l’égard du vaccin ou une attitude distante ou réticente. Le lien entre les deux attitudes est donc bien réel. Parmi les moins de 55 ans, dont les effectifs sont suffisants pour permettre une analyse plus fine, l’indice de participation est au-dessus de 40 % et homogène si l’on compte se faire vacciner « certainement » ou si on l’a déjà été. Il est également homogène mais beaucoup plus bas (entre 23 et 26 %) que l’on soit hostile au vaccin (ne se fera pas vacciner), hésitant ou même simplement distant (ne se fera que « probablement » vacciner).

Sur le plan sociologique et politique, nos deux critères - l’indice de participation et l’adhésion vaccinale – marquent certaines différences. Naturellement, l’intention de participer au premier tour des élections régionales est étroitement liée au niveau d’intérêt pour la politique, variant, on l’a souligné, de 17% si l’on ne s’y intéresse pas du tout à 71% si l’on s’y intéresse beaucoup. Le lien est naturellement moins marqué s’agissant de l’adhésion vaccinale mais il existe tout de même : en ne retenant que les moins de 55 ans, celle-ci se situe à 30 % parmi ceux qui ne portent aucun intérêt à la politique pour atteindre 54 % chez ceux qui s’y intéressent beaucoup. La catégorie socioprofessionnelle des interviewés est un critère plus marquant pour expliquer l’adhésion vaccinale que la participation électorale. Parmi les actifs, l’indice de participation aux régionales varie assez peu entre cadres, professions intermédiaires, employés et même ouvriers. En revanche, parmi les moins de 55 ans, l’adhésion vaccinale est nettement plus forte parmi les cadres et professions intermédiaires que dans les catégories populaires. Ce qui unit en revanche participation électorale et adhésion vaccinale, c’est le niveau de revenus, comme on peut le constater à la lecture du tableau ci-après où il varie du simple au double selon l’augmentation des ressources financières dont dispose le foyer.

Tableau 3 : Variation identique selon le niveau de revenus pour l'indice de participation aux régionales et l'adhésion vaccinale

	Indice de participation électorale	Adhésion vaccinale (parmi les moins de 55 ans)
Niveau de revenus mensuel du foyer		
Moins de 1 400 euros	27 %	29 %
De 1 400 à 2 000 euros	36 %	30 %
De 2 000 à 3 000 euros	38 %	31 %
De 3 000 à 4 500 euros	48 %	45 %
Plus de 4 500 euros	54 %	57 %

NB. Le tableau se lit ainsi : L'indice de participation électorale pour le premier tour des régionales est de 27 % parmi les revenus les plus faibles et il monte à 54 % parmi les revenus les plus élevés. Quant à l'adhésion vaccinale, elle est de 29% parmi les revenus les plus faibles et elle monte à 57% parmi les revenus les plus élevés.

Un système de valeurs commun

C'est dans le système de valeurs que se révèle pleinement la proximité des attitudes entre l'indice de participation électorale et l'adhésion vaccinale. On y retrouve les mêmes traits : ouverture aux autres et au monde, adhésion aux institutions, à la démocratie ainsi qu'à la délégation aux élus et aux autorités publiques. À nouveau, s'agissant de l'adhésion vaccinale, pour éviter le biais de la vaccination prioritaire par âge, on a retenu dans le *tableau 4* les réponses des personnes de moins de 55 ans.

Tableau 4 : La proximité du système de valeurs entre l'indice de participation électorale et l'adhésion vaccinale

	Indice de participation électorale	Adhésion vaccinale (parmi les moins de 55 ans)
Déclare faire confiance à ses voisins		
Réponse négative ++	28 %	16 %
Réponse négative +	35 %	37 %
Réponse positive +	40 %	37 %
Réponse positive ++	52 %	48 %
Souhaite que la France		
Se protège davantage du monde	37 %	30 %
Ni ne se protège, ni ne s'ouvre	41 %	42 %
S'ouvre davantage au monde	48 %	49 %
Déclare faire confiance à l'école		
Réponse négative ++	33 %	27 %
Réponse négative +	39 %	26 %
Réponse positive +	40 %	39 %
Réponse positive ++	55 %	54 %
Préfère un système politique démocratique avec un Parlement élu		
Réponse négative ++	19 %	22 %
Réponse négative +	20 %	25 %
Réponse positive +	36 %	34 %
Réponse positive ++	56 %	50 %
Ne voudrait pas être représenté par un citoyen ordinaire plutôt que par un politicien		
Réponse négative ++	42 %	30 %
Réponse négative +	39 %	38 %
Réponse positive +	52 %	42 %
Réponse positive ++	54 %	50 %
A confiance dans le contrôle des aliments par les autorités publiques		
Réponse négative ++	36 %	21 %
Réponse négative +	37 %	30 %
Réponse positive +	43 %	43 %
Réponse positive ++	54 %	58 %

NB. Le tableau se lit ainsi : 37 % des interviewés qui souhaitent que la France se protège du monde ont l'intention de participer au premier tour des élections régionales. Ce taux atteint 48 % parmi les interviewés qui souhaitent que la France s'ouvre au monde. Sur les mêmes critères, l'adhésion vaccinale est de 30 % chez les premiers et atteint 49 % parmi les seconds.

On retrouve systématiquement les mêmes caractéristiques selon les deux approches. La société de confiance est un élément clef à la fois de la participation électorale dans un scrutin intermédiaire à faible mobilisation et de l'acceptation forte du vaccin contre la Covid-19. Sur ce dernier point, la reconnaissance de la légitimité des autorités politiques ou publiques est encore plus discriminante. Qu'il s'agisse du refus de la représentation par des citoyens ordinaires ou de la confiance dans les contrôles opérés par les autorités publiques, l'adhésion vaccinale varie énormément selon les réponses fournies à ces questions par les interviewés.

Les deux domaines de notre étude se trouvent entrecroisés. Avoir confiance dans la science contribue à un indice de participation électorale plus élevé. Estimer qu'il est utile d'aller voter contribue à une adhésion vaccinale plus forte.

Tableau 5 : L'entrecroisement de l'indice de participation électorale et de l'adhésion vaccinale

	Indice de participation électorale	Adhésion vaccinale (parmi les moins de 55 ans)
Déclare faire confiance à la science		
Réponse négative ++	23 %	16 %
Réponse négative +	32 %	17 %
Réponse positive +	37 %	38 %
Réponse positive ++	57 %	58 %
Estime qu'il est utile d'aller voter		
Réponse négative ++	17 %	17 %
Réponse négative +	17 %	27 %
Réponse positive +	32 %	37 %
Réponse positive ++	60 %	47 %

NB. Le tableau se lit ainsi : 23 % des interviewés qui n'ont pas du tout confiance dans la science ont l'intention de participer au premier tour des élections régionales. Ce taux atteint 57 % parmi les interviewés qui ont tout à fait confiance dans la science. Pour sa part, le taux d'adhésion vaccinale varie sur ce même critère de confiance dans la science de 16% à 58%.



L'indice de participation au premier tour des élections régionales révèle un corps électoral déformé qui devrait participer à ce scrutin avec un niveau assez faible puisque début mai, lors de notre enquête, on pouvait l'établir à seulement 40 %. La déformation est d'abord sociologique : la France aisée, âgée, masculine se trouve fortement surreprésentée parmi les futurs votants, ce qui devrait faciliter la tâche des forces installées et, au premier rang, des présidents de région sortants. La question sera de savoir si dans un an l'élection présidentielle, où traditionnellement le taux de participation est très important, permettra bien le retour aux urnes de la France populaire, jeune et féminine.

L'adhésion forte au vaccin contre la Covid-19 concerne un peu plus de la moitié des adultes, alors que la conquête de l'immunité collective requiert un taux sensiblement plus élevé. La priorisation par l'âge de la politique de vaccination a bien sûr créé des différences au sein de la population. Mais là aussi, c'est la partie de la France bien intégrée à la société et à son système de valeurs qui se montre le plus en pointe pour manifester l'intention ferme de se faire vacciner ou l'avoir déjà fait. Le risque est celui d'un plafond de verre qui verrait une partie des Français, souvent modestes ou éloignés de la vie publique, refuser de se protéger contre la Covid-19 ou ne pas suffisamment le vouloir. Le manque de confiance dans les représentants politiques ou les autorités publiques est de nature à y contribuer. Plutôt que dans de grands appels à la conscience collective, c'est sans doute des relais de proximité – les élus municipaux que l'on connaît personnellement, le médecin qui vous suit – que pourrait provenir le remède.

Édition : Florent Parmentier

Mise en forme : Marilyn Augé

Pour citer cette note : JAFFRE (Jérôme) « Participation régionale, adhésion vaccinale : même orientation », *Note Le Baromètre de la confiance politique, Sciences Po CEVIPOF*, vague 12bis, juin 2021, 9 p.

© CEVIPOF, 2021 Jérôme Jaffré